

COMMUNIQUÉ de Presse

Jeudi 11 Juin 2015

Soutien financier au Château de Haroué : réaction du Conseil Régional de Lorraine

Le Conseil Régional de Lorraine rappelle son fort soutien au Château de Haroué depuis plus de 10 ans, pour contribuer à la préservation du patrimoine historique lorrain :

- 1998 – 2003 : participation à la rénovation des intérieurs et certains éléments du mobilier pour 188 366 €,
- 2001 – 2004 : accompagnement des travaux de restauration du château pour 99 135€,
- 2001 : participation aux travaux d'urgence sur les tourelles financés pour 60 827 €,
- 2004 : participation aux travaux des toitures du pavillon Est, ainsi qu'au projet architectural et technique relatif aux couvertures et façades qui ont fait l'objet d'aides de 30 733 € et 7 575€
- En 2007 et 2008 : participation à la restauration des façades en 2 tranches : 74 400 € et 63 000 €

C'est ainsi qu'une aide financière de plus de 524 000 € a été apportée par le Conseil Régional à l'accompagnement des travaux de restauration du château, à la rénovation des intérieurs et de certains mobiliers.

En 2008, lors de la dernière attribution de subvention, la convention financière indiquait que l'engagement du Conseil Régional ne saurait être confirmé que sous réserve de l'engagement du propriétaire à participer à l'élaboration d'un projet d'animation et de développement du site ainsi qu'à la programmation d'une opération d'inventaire pour établir un document scientifique et public répertoriant le patrimoine architectural et mobilier du château.

Le Service Régional de l'Inventaire n'a jamais pu exercer sa mission en dépit de la convention signée par Mme la princesse.

Le dernier contact du Conseil Régional avec Mme de Beauvau-Craon date de 2012 : **une demande de subvention pour la restauration des grilles d'honneur, éligible auprès du Conseil Régional, est restée sans suite de la part de la propriétaire. Un dossier devait être retourné au Conseil Régional en même temps qu'une proposition de rendez-vous pour le Service Régional de l'Inventaire.**

Dès lors, contrairement à ce que prétend Mme la princesse de Beauvau-Craon, **le Conseil Régional de Lorraine ne s'est donc pas retiré. Il n'est pas responsable de la rupture de l'équilibre financier, ni des difficultés liées à l'entretien du château.**

Soulignons par ailleurs que le Conseil Régional de Lorraine apporte une aide de 30 000 € à la manifestation « *L'opéra en plein air* », organisée chaque année au Château de Haroué et qui contribue au rayonnement touristique et culturel de la Lorraine.

Nathalie SCHAUBER
Chef du Service Presse

Cabinet du Président du Conseil Régional de Lorraine
Tel +33 (0) 3 87 54 32 66 / Port. +33 (0)7 89 62 90 44
Mail. nathalie.schauber@lorraine.eu / www.lorraine.eu

